

RAPPORT DE STAGES JEUNES SAISON 2020/2021

Afin de développer les actions sportives en faveur de la jeunesse et d'augmenter la compétitivité et la performance des archers ainsi que le nombre de tireurs susceptibles d'aller aux championnats nationaux, le département a décidé de mettre en place 6 stages pour tous les archers à partir de 10 ans munis de leur matériel sans distinction de niveau, de catégorie ou d'arme et désireux de progresser.

Tous les stages initialement prévus à raison d'une fois par mois sur les week-ends, suite à une saison particulière n'ont malheureusement pas eu lieu :

- Confinement
- Salles fermées
- Perte des jeunes...

Seulement 3 stages ont pu être effectués ; En effet les autres ont dû être annulés pour raisons sanitaires

Vous pouvez télécharger [ici](#) le compte rendu détaillé de la saison jeune 2020/2021.